

Formation—Loi

députés, de faire partie de ce groupe de travail sur les perspectives d'emploi pour les années 80. Notre équipe consistait de quatre députés ministériels, deux de l'opposition officielle et un du Nouveau parti démocratique.

Nous avons étudié ce problème pendant un an et demi, et pendant ce temps-là, nous avons entendu des témoignages de 342 groupes et associations d'un bout à l'autre du pays, qui ont fait un apport important à notre étude. Ils ont comparu devant le comité, qui leur a posé des questions pour connaître leurs vues. Nous avons également reçu 92 mémoires sur le sujet.

Notre mandat était de découvrir comment un chômage très élevé pouvait coexister avec des pénuries importantes de main-d'œuvre spécialisée. C'est un phénomène qui existait non seulement dans l'ensemble du pays, mais également dans des localités en particulier. Là où le chômage sévissait, il y avait une très forte pénurie de travailleurs spécialisés et de gens de métier.

Nos travaux ont confirmé que ces déséquilibres existaient effectivement sur le marché du travail. Nous avons fait des recommandations sérieuses sur la façon de résoudre ce problème. Les déséquilibres en question étaient dus soit à l'absence de programmes de formation, soit à leur insuffisance. Nous nous sommes rendu compte que seulement 20 p. 100 des grandes entreprises industrielles donnaient une véritable formation sur le tas, ce qui a plus ou moins fait scandale. Les grandes entreprises ont reconnu qu'elles n'avaient pas fait assez dans le passé et ont promis de s'amender.

Si tant d'entreprises n'avaient jamais donné une formation spécialisée sur le tas, c'était que depuis la Seconde Guerre mondiale, il était plus facile d'aller chercher en Europe et ailleurs des travailleurs spécialisés et les faire venir au Canada au lieu de donner une formation à des travailleurs canadiens. Personne d'entre nous n'est contre l'immigration, mais à notre avis, il aurait fallu et il faut encore faire beaucoup plus pour former des Canadiens à ces métiers et professions spécialisées au lieu d'aller chercher nos travailleurs à l'étranger.

Je pourrais dire que les grandes entreprises ne réussissent plus à trouver aujourd'hui les travailleurs spécialisés qu'elles espéraient recruter en Europe. C'est tout d'abord parce que les pays européens ont connu, tout comme le Canada, une baisse de natalité. Ils ont en outre connu une hausse sensible du niveau de vie. Il est donc plus difficile d'attirer au Canada des travailleurs hollandais, allemands, scandinaves, français et autres. Beaucoup de témoins nous ont dit qu'il n'était plus rentable d'envoyer des équipes de recrutement en Europe. Alors qu'elles avaient l'habitude d'attirer 15 ou 20 recrues chez nous, elles ne parviennent maintenant plus qu'à en attirer trois, quatre ou cinq.

Il est impérieux d'améliorer nos programmes de formation professionnelle et de formation en cours d'emploi. A titre de président du groupe d'étude, je tiens à dire que le bill dont nous sommes saisis me paraît s'engager très résolument dans cette voie. Il contribuera beaucoup à remédier à ce grave problème.

Le groupe d'étude en est arrivé à la conclusion que non seulement nous devons améliorer sensiblement les programmes de formation pour nos jeunes grâce à l'apprentissage, à l'alternance travail-études, et aux institutions et collèges d'enseignement technique, mais que cette activité de formation doit devenir un processus permanent. On nous a dit et redit que, quelle que soit la formation d'un individu à l'âge de vingt ou de vingt-

cinq ans, en raison des progrès rapides de la technologie, il est fort probable que dans l'avenir, et peut-être aujourd'hui, celui-ci devra se recycler au moins deux ou trois fois. Il lui faudra se recycler sérieusement pour suivre l'évolution technologique.

Nous visons à donner une bonne formation professionnelle et technique de base et ensuite à prévoir un programme d'instruction et de formation qui permettra au travailleur de se recycler et d'améliorer ses compétences tout au long de sa vie. Nous voulons mettre sur pied un programme qui facilitera le recyclage à toutes les étapes de la vie et qui sera assorti de programmes d'appoint, d'allocations de formation et de bourses d'études destinés à permettre à une personne de reprendre ses études et de perfectionner dans les techniques de pointe et les nouveaux systèmes. A défaut de quoi, nous accuserons rapidement du retard sur nos principaux concurrents, les États-Unis, le Marché commun et le Japon, qui le font déjà.

Nous recommandons que soient améliorés les programmes de formation, de recyclage et de perfectionnement. Il faut à tout prix également faire quelque chose à propos de la proportion scandaleuse de 28.4 p. 100 de Canadiens qui sont illettrés à toutes fins utiles et qui n'ont pas les rudiments nécessaires pour suivre des cours de formation. En fait, le seul programme de formation dont ces gens pourraient bénéficier en est un d'enseignement élémentaire.

Dans une large mesure, ces gens demeurent improductifs, malheureusement pour eux-mêmes, pour la société et pour le pays tout entier. Si ces 28.4 p. 100 d'illettrés, qui ne savent ni lire ni écrire, ni calculer, ni s'exprimer correctement, doivent servir un jour à quelque chose dans notre société en constante évolution, il leur faudra les outils de base pour se former aux techniques nouvelles.

On l'a dit maintes et maintes fois, et cela a déjà été porté au compte rendu, mais il vaut la peine de le répéter, les emplois où il y a pénurie de main-d'œuvre sont ceux de soudeurs, d'outilleurs-ajusteurs, de machinistes et d'ingénieurs de toutes catégories...

Mlle MacDonald: Tous des emplois qui peuvent être tenus par des femmes.

M. Allmand: Le député dit que ce sont tous là des emplois qui peuvent être tenus par des femmes. Nous l'avons signalé dans le rapport et nous avons déploré le fait qu'on n'autorisait pas un plus grand nombre de femmes à entrer dans ces professions ou qu'on ne les y attirait pas. Les surveillants n'ont cessé de nous répéter que les femmes qui s'étaient orientées vers les métiers hautement spécialisés comme la soudure, le réglage des machines-outils, et l'usinage, avaient réussi aussi bien, sinon mieux, que les hommes. Ils applaudissaient aux programmes qui favorisaient l'entrée des femmes dans ces domaines. Les pénuries se font aussi sentir dans des domaines comme l'électronique, l'analyse financière, l'administration, la comptabilité, les professions de la santé, les soins infirmiers, la physiothérapie, la psychotérapie.

● (1640)

Je crois que l'un des grands mérites du bill est d'introduire considérablement plus de souplesse dans l'inscription et l'accès aux programmes de formation et de recyclage, ainsi que dans les régimes d'allocations et de soutien pour ceux qui sont en formation. Il dispose que les programmes de formation peuvent être offerts non seulement par les provinces et les systèmes de